



Chers (es) collègues,

Par courriers du 29 novembre puis du 4 décembre 2023, nous avons alerté le Président sur le projet porté par sa Vice-présidente aux ressources humaines, qui remet en cause l'affectation de véhicule de service autorisant le remisage à domicile.

Ce projet a pris forme, et ce qui vient de nous être présenté lors de la réunion du 23 janvier dernier, dépasse de très loin toutes nos inquiétudes, c'est une première dans notre collectivité.

En effet, ce projet remet en cause des acquis et annonce une baisse du pouvoir d'achat des agents concernés, tous grades confondus. Cette orientation ne semble pas être conforme aux engagements politiques de notre exécutif en termes de pouvoir d'achat et pourtant.

Il est ainsi proposé :

- La suppression pure et simple de cet acquis, avec restitution des véhicules pour 93 agents sous 2 mois et contre une compensation estimée, de manière visiblement aléatoire, à 100 euros brut par mois jusqu'à fin 2025,
- La mise en sursis de 197 autres agents, dans l'attente de l'installation d'un pool sur leur site de travail,
- Et enfin, pour ceux qui garderaient leur véhicule, la décision de faire baisser, de manière conséquente, leur pouvoir d'achat en leur demandant une participation financière bien plus élevée que celle qu'ils paient actuellement (plus du double dans certains cas).

Ce projet n'a fait l'objet d'aucune concertation avec les Organisations Syndicales. Son contenu démontre une profonde méconnaissance du fonctionnement des services, voire, un certain mépris pour des professionnels dont l'engagement est, à ce jour, plein et entier, et à qui on demande sans cesse plus de réactivité et d'agilité.

L'impact financier n'est pas neutre pour beaucoup d'entre vous.

N'oubliez pas de saisir votre absence (art 6) pour participer à la réunion d'information syndicale.

Il y a donc urgence, et nous avons demandé par courrier le 24 janvier courant, au Président de :

- Reporter ce dossier,

- Revenir, dans cette attente, au règlement de 2015 afin que les postes sur lesquels le véhicule de service a été retiré de manière parfaitement injustifiée puissent à nouveau en bénéficier.

Nous ne sommes plus désormais en simple phase d'alerte, mais bien proche d'un conflit social.

Ce projet n'est pas suffisamment réfléchi. Aucun exécutif jusqu'alors ne s'en était pris aussi violemment à ses personnels.

Selon notre projection, c'est une moyenne de 350 euros/mois de perte financière pour chaque agent.

Comme nous nous y étions engagés lors du rassemblement du 1er décembre 2023, nous vous invitons à une réunion d'information syndicale le :

**Jeudi 8 février 2024, à la bourse du travail,
Salle des congrès
De 9h à 11h**

Il est important de venir nombreux, pour prendre ensemble une décision sur la suite à donner à cette attaque sans précédent.

Nous étions plus de 220 personnes le 1^{er} décembre (selon les renseignements généraux), nous devons être encore plus mobilisé cette fois-ci.

Lyon, le 30 janvier 2024

« Soyons extraordinaires ensemble, plutôt qu'ordinaires séparément »

N'oubliez pas de saisir votre absence (art 6) pour participer à la réunion d'information syndicale.